

milieu de tous ces microbes, le véritable élément pathogène du choléra.

Pour une affirmation pareille, en effet, il faut réunir trois conditions : établir qu'il existe un micro-organisme spécial, dont la présence est constante dans tous les cas de choléra et qui ne se rencontre pas ailleurs ; l'isoier par des cultures successives à l'état de pureté et reproduire la maladie en l'inoculant à un animal. Or ce cycle est loin d'être complet en ce qui touche le bacille du choléra ; il n'a pas été jusqu'ici possible de donner le choléra à un animal.

Mr Koch, qui a étudié cette affection en Egypte et dans l'Inde, a annoncé d'abord qu'on trouvait constamment dans les coupes de la muqueuse intestinale de petits bâtonnets qu'il comparait aux bacilles de la morve.

Plus tard, dans une communication faite au ministre du commerce, en février dernier, il affirme que le microbe du choléra est un bacille mince, caractéristique, ondulé, courbé en demi-lune, infléchi parfois en S ou en virgule lisse, non granuleux, un peu plus gros que celui de la tuberculose. Ce microbe ne peut vivre que dans un milieu alcalin ; il ne se trouve pas dans le milieu acide de l'estomac. Cultivé dans la gélatine, il présente des mouvements très vifs.

Mr Koch n'a pu non plus reproduire la maladie par l'inoculation à un animal. Il est vrai qu'il n'a jamais rencontré ce microbe que dans le choléra et qu'il est constant dans tous les faits du choléra, mais la démonstration n'est pas absolue en l'absence de faits expérimentaux.

Toutefois, si nous n'avons pas encore la certitude que tel microbe est l'agent pathogène de la maladie, il n'en reste pas moins établi que les micro-organismes jouent dans le choléra un rôle considérable.

Ils se multiplient avec une intensité incroyable dans le liquide de l'intestin. Leur constatation nous explique les principaux caractères d'épidémicité et de contagion.

En résumant les troubles anatomiques et les causes du choléra, on voit que cette maladie est en rapport avec deux facteurs : une lésion de l'intestin et des micro-organismes.

Les précautions à prendre sont donc de deux sortes : il faut en premier lieu, pour éviter autant que possible les chances de contamination, surveiller avec soin les fonctions de l'intestin, éviter toute cause de diarrhée ou d'indigestion, éviter les refroidissements, les écarts alimentaires de toute sorte en qualité et en quantité.

L'usage des boissons alcooliques doit être très modéré, et, en tout cas, les excès alcooliques sont très dangereux. Il faut ensuite s'efforcer de s'opposer à la pénétration des micro-organismes.

Ceux-ci viennent par les aliments et par l'air. En temps d'épidémie, on devra ne faire usage que de viandes et de fruits passés à la cuisson.

Il faut prohiber les fruits et les légumes crus, la salade, les radis, etc.

L'eau qui vient à l'abri du contact de l'air et de contrées éloignées comme la Vanne et la Dhuys, est excellente ; mais telle n'est pas l'eau de la Seine et de l'Oureq ; si la qualité de l'eau n'est pas irréprochable, on doit la faire bouillir, ou boire des infusions de camomille, de thé léger, de gentiane.

Les eaux minérales non falsifiées expédiées directement au consommateur de la source même sont excellentes. Telles sont les eaux de Saint-Galmier, Saint-Alban, Vichy, Cusset, Vals, etc.

On devra, d'autre part, séjourner le